

**Arrêté UFR Sciences
Master Qualité, Hygiène, Sécurité – 2024-2025**

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 05 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Le jury du Master domaine « **Sciences et Technologies** » mention « **Qualité, Hygiène, Sécurité** » est composé comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

MASTER 1
Semestre 1
<p><u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> <u>Président(e)</u> : Isabelle POULIQUEN <u>Suppléant(e)</u> : Olivier ARNAUD <u>Liste des membres</u> : Olivier ARNAUD, Magali CLAEYS BRUNO, Isabelle POULIQUEN <u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> <u>Liste des membres</u> : Stéphane COLONNA, Claude TISSE, Michel CALMET</p>
Semestre 2 et Jury de MASTER 1
<p><u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> <u>Président(e)</u> : Isabelle POULIQUEN <u>Suppléant(e)</u> : Olivier ARNAUD <u>Liste des membres</u> : Olivier ARNAUD, Magali CLAEYS BRUNO, Isabelle POULIQUEN <u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> <u>Liste des membres</u> : Stéphane COLONNA, Claude TISSE, Michel CALMET</p>
MASTER 2
Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme
Parcours : Système de management et excellence opérationnelle
<p><u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> <u>Président(e)</u> : Isabelle POULIQUEN <u>Suppléant(e)</u> : Olivier ARNAUD <u>Liste des membres</u> : Olivier ARNAUD, Magali CLAEYS BRUNO, Isabelle POULIQUEN <u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> <u>Liste des membres</u> : Stéphane COLONNA, Claude TISSE, Michel CALMET</p>

Article 2 : La Doyenne de la Faculté des Sciences, Laurence MOURET et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 05 novembre 2024



Pour le Président et par délégation,
La Doyenne de la Faculté des Sciences

La Doyenne

Laurence MOURET